

LICENCE  
2020-2021GR<sup>®</sup> FFRandonnée  
www.ffrandonnee.fr

Bienvenue à la fédération !

Cher(e) adhérent(e),

 **Rappel concernant le certificat Médical**

La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et ses décrets d'application imposent aux fédérations sportives de nouvelles dispositions donnant une **validité de 3 saisons sportives au certificat médical** et facilitant le renouvellement des licences en permettant sous certaines conditions de ne pas présenter un nouveau certificat médical.

➔ **Première prise de licence** : Pour toute première prise de licence, un certificat médical d'absence de contre-indication (CACI) à l'activité sportive pratiquée, datée de moins d'un an au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant. Sa durée de validité est maintenant de 3 saisons sportives consécutives, sous certaines conditions.

**Renouvellement de licence** : Durant la nouvelle période de validité de 3 saisons sportives du certificat médical, lors de chaque renouvellement de licence, le pratiquant doit répondre à un questionnaire de santé (cf annexe 7 du guide Vie Fédérale):

- S'il répond « NON » à toutes les questions et qu'il l'atteste (cf. annexe 8 du guide Vie Fédérale), il est dispensé de présentation d'un certificat médical.
- S'il répond « OUI » à au moins une des questions, ou s'il refuse d'y répondre, il doit présenter à son club un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la prise de licence.

**Pratique en compétition** : Attention, pour pratiquer le Rando Challenge® ou le Longe-Côte / Marche Aquatique en compétition, le certificat médical doit mentionner l'absence de contre-indication pour la pratique en compétition. Sa validité est également de 3 saisons sportives.

Pour tout complément d'information écrivez à [medical@ffrandonnee.fr](mailto:medical@ffrandonnee.fr) ou consultez le Mémento Fédéral disponible sur la base documentaire fédérale.

Le Service aux Adhérents de la Fédération vous souhaite un bel été et un bon démarrage pour cette nouvelle saison !

Nous restons à votre disposition par courriel à [association@ffrandonnee.fr](mailto:association@ffrandonnee.fr).



Bonne rentrée à toutes et tous !